Le Groupe Thébault habille la COP 21

mercredi 25 novembre 2015, par lpe

Les contreplaqués en pin maritime du Groupe THEBAULT seront les témoins privilégiés des négociations et tractations qui se dérouleront lors de la 21ème Conférence des Nations Unies sur le changement climatique, la COP 21, à Paris dans les prochains jours.
Pour ce prestigieux chantier, plus de 5 500 m² de contreplaqué en pin maritime fabriqué par le groupe THEBAULT sont utilisés pour la construction des salles
plénières des débats et des salles de négociations qui accueilleront des dirigeants du Monde entier au Bourget, du 30 novembre au 11 décembre 2015.

Ce choix des agenceurs de la COP 21 ne doit rien au hasard, il est l'un des résultats visibles d'une politique soutenue d'investissement. Réalisés avec du bois issu de forêts nationales gérées durablement, labellisés PEFC et fabriqués en France, les contreplaqués THEBAULT répondaient en tous points au cahier des charges exigeant de la COP 21, dans une logique de circuits courts et d'économie circulaire que souhaite l'état français pour l'organisation de cet événement, certifié ISO 20121.

Le groupe emploie 320 salariés et affiche un chiffre d'affaires de 59 millions d'euros en 2014, dont 65% à l'exportation, principalement en Europe mais aussi dans le monde entier. Le groupe est dirigé par les trois fils du fondateur de l'entreprise, Jean-Charles, Benoît et Henri-Jean THEBAULT.
Il est basé à Magné (Marais Poitevin, Deux-Sèvres)